

AVIS DE MARCHÉ DE SERVICES

Recrutement d'un expert pour la conception du parcours pédagogiques OHADA

Chambre de Commerce, d'Industrie, d'Agriculture et des Métiers –

Pointe-Noire / République du Congo

Il convient de noter que l'attribution du marché est subordonnée à l'obtention préalable du préfinancement.

Cette condition n'a pas d'incidence sur les éléments de la procédure d'appel d'offres. Si cette condition n'est pas remplie, le pouvoir adjudicateur peut, soit renoncer au marché, soit annuler la procédure d'attribution, sans que les candidats ou les soumissionnaires puissent prétendre à une quelconque indemnisation.

1. Référence

CCIAM/PRCCE II/2018/12-005

2. Procédure

Une seule offre

3. Intitulé du Programme

Contribution à la réalisation du PRCCE II

4. Financement

N° FED/2017/391-067

5. Pouvoir adjudicateur

Chambre de Commerce d'Industrie, d'Agriculture et des Métiers de Pointe-Noire/
République du Congo

SPÉCIFICATIONS DU MARCHÉ

6. Type de marché

Forfaitaire (prix global)

7. Description du marché

La CCIAM-PNR a obtenu de l'Union Européenne une subvention dans le cadre du Programme de renforcement des Capacités Commerciales et Entrepreneuriales II (PRCCE II). Cette subvention servira entre autres, à apporter une réponse aux manquements observés au niveau des PME/PMI dans l'application des réglementations régionales des affaires (OHADA).

La subvention, en conformité avec la Convention de Financement, a pour objectif global

de contribuer au renforcement et à la diversification de l'économie congolaise en vue de la création des emplois de manière à promouvoir le développement socio-économique harmonieux du Congo. Cet objectif global se décline aussi en un objectif spécifique qui est d'amener les PME/PMI à maîtriser la réglementation OHADA.

8. Nombre et intitulé des lots

Un seul lot

9. Budget maximal

9.000.000 XAF

CONDITIONS DE PARTICIPATION

10. Éligibilité

La participation au marché est ouverte à égalité de conditions à toutes les personnes physiques ou morales participant individuellement ou dans le cadre d'un groupement (consortium) de soumissionnaires, qui sont établies dans un État membre de l'Union européenne, dans un État ACP, ou dans un pays ou sur un territoire autorisé par l'accord de partenariat ACP-CE en vertu duquel le programme est financé (voir également le point 23 ci-après).

11. Nombre d'offres

Une personne physique ou morale ne peut soumettre plus d'une offre, quelle que soit la forme de sa participation (comme entité juridique individuelle ou comme chef de file ou membre d'un consortium présentant une offre). Dans le cas où une personne physique ou morale soumettrait plus d'une offre, toutes les offres auxquelles elle participe seront éliminées.

12. Situations d'exclusion

Les soumissionnaires doivent signer la déclaration incluse dans le formulaire de soumission), selon laquelle ils ne se trouvent dans aucune des situations visées au point 2.3.3 du Guide pratique.

13. Possibilités de sous-traitance

La sous-traitance n'est pas autorisée.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES OPÉRATIONS

14. Date prévue de commencement du marché

08/04/2019

15. Durée de mise en œuvre des tâches

2 mois

CRITÈRES DE SÉLECTION ET D'ATTRIBUTION

16. Critères de sélection

1) **Capacité professionnelle du soumissionnaire** (à préciser en fonction de la rubrique 5 du formulaire de soumission).

La période de référence couvrira les cinq derniers exercices clos.

Critères pour personnes morales et physiques :

- 1- Posséder un certificat/ diplôme/ agrément professionnel en rapport avec le présent marché (tel que formateur spécialisé en OHADA, professeur agrégé de finance et comptabilité, Spécialiste de Comptabilité, etc).
- 2- Connaissance du monde de la formation continue et de la formation des dirigeants d'entreprises
- 3- Connaissance du monde de l'entreprise et des réalités vécues par les dirigeants congolais

2) **Capacité technique du soumissionnaire** (à préciser en fonction des rubriques 5 et 6 du formulaire de soumission). La période de référence couvrira les cinq derniers exercices clos.

Critères pour personnes morales et physiques :

- 1- Informations sur les expériences des cinq (05) dernières années dans la pratique de la règlementation OHADA en tant que conseil ou enseignant.
- 2- Si possible, preuve que le soumissionnaire a obtenu de bons résultats au cours des trois dernières années dans le cadre d'au moins 1 marché au budget au moins équivalent à celui du présent marché dans des domaines en rapport avec le présent marché.

Une expérience antérieure qui aurait abouti à une rupture de contrat et une résiliation de la part d'un pouvoir adjudicateur, ne peut pas être utilisée comme référence. Cette règle est applicable à l'expérience des experts dans le cadre des marchés à honoraires.

Un opérateur économique peut, le cas échéant et pour un marché déterminé, faire valoir les capacités d'autres entités, quelle que soit la nature juridique des liens existants entre lui-même et ces entités. Il doit dans ce cas prouver au pouvoir adjudicateur qu'il disposera des moyens nécessaires pour l'exécution du marché, par exemple par la production de l'engagement de ces entités de les mettre à sa disposition. Ces entités, par exemple la société mère de l'opérateur économique, doivent respecter les mêmes règles d'éligibilité, notamment celle de la nationalité, et remplir les mêmes critères de sélection que l'opérateur économique. En ce qui concerne les critères techniques et professionnels, un opérateur économique ne peut avoir recours aux capacités d'autres entités que lorsque ces dernières exécuteront les travaux ou fourniront les services pour lesquels ces capacités sont requises. En ce qui concerne les critères économiques et financiers, les entités aux capacités desquelles le soumissionnaire recourt deviennent conjointement et solidairement responsables de l'exécution du marché.

17. Critères d'attribution

Meilleur rapport qualité-prix.

SOUSSION DE L'OFFRE

18. Date limite de réception des offres

31/03/2019 à 15h00.

19. Modalités de présentation des offres et renseignements à fournir

Les offres doivent être rédigées uniquement au moyen du formulaire de soumission standard pour les procédures négociées concurrentielles en respectant son modèle et ses dispositions.

L'offre doit être accompagnée d'une déclaration sur l'honneur relative aux critères d'exclusion et de sélection en utilisant le modèle disponible à l'adresse internet suivante :

Aucun document supplémentaire (brochure, lettre, etc.) joint à l'offre ne sera pris en considération.

20. Modalités d'envoi des offres

Les offres doivent être transmises au pouvoir adjudicateur en français exclusivement, en utilisant les moyens indiqués au point 8 des instructions aux soumissionnaires.

Les offres soumises de toute autre façon seront écartées.

En soumettant une offre, les soumissionnaires acceptent d'être informés des résultats de la procédure par voie électronique.

21. Modification ou retrait des offres

Les soumissionnaires peuvent modifier ou retirer leur offre moyennant une notification écrite avant la date limite de remise des offres. Aucune offre ne saurait être modifiée

après ce délai.

La notification de modification ou de retrait doit être rédigée et présentée conformément au point 8 des instructions aux soumissionnaires. L'enveloppe extérieure (et l'enveloppe intérieure pertinente au cas où une telle enveloppe est utilisée) doit porter la mention «modification» ou «retrait », selon le cas.

22. Langue opérationnelle

Toutes les communications par écrit pour cette procédure d'appel d'offres et ce marché doivent être en français.

23. Base juridique

Annexe IV de l'accord de partenariat entre les membres du groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, d'une part, et la Communauté européenne et ses États membres, d'autre part, signé à Cotonou le 23 juin 2000 et modifié à Luxembourg le 25 juin 2005 et à Ouagadougou le 22 juin 2010. La référence renvoie à l'annexe IV telle que révisée par la décision n° 1/2014 du Conseil des ministres ACP-UE du 20 juin 2014.

24. Autres renseignements

Chambre de Commerce, d'Industrie, d'Agriculture et des Métiers de Pointe-Noire (CCIAM)

35 Bd Charles de Gaulle

BP : 665- Pointe-Noire

République du Congo

Horaires d'ouverture : du Lundi au Vendredi de 7h30 à 15h30.

Personne de contact :

Madame MAVOUNGOU Flora

Chef de projet – Composante CCIAM PRCCE II

Chambre de Commerce, d'Industrie d'Agriculture et des Métiers (CCIAM) de Pointe-Noire

35 Bd Charles de Gaulle, BP 665 Pointe-Noire/République du Congo

Mail : fmavoungou@cciampnr.com /floramavoungou@gmail.com

Tel : (+242) 05 581 45 20